

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :

EXPLOITANT : TRANSPORTS BOCHEREAU  
PERIODE DU : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022



## Table des matières

<b>1. Présentation générale du Délégué</b>	p.3
<b>2. Compte-rendu financier</b>	p.4
a. Compte d'exploitation 2021	p. 4
b. Analyse des recettes	p. 4
c. Analyse des dépenses	p. 8
<b>3. Compte-rendu technique</b>	p.10
a. Bilan du service assuré et préconisations	p.10
b. Etat des personnels affectés	P.11
c. Etat des travaux à envisager	p.12
d. Compte rendu des relations avec les usagers	p.12
e. Analyses des installations	p.12
f. Eléments de comparaison avec les exercices précédents	p.13
g. Propositions de modifications de tarifs et d'évolutions	p.13
<b>4. Annexes</b>	p.14

# 1. Présentation générale du Déléataire

## ► Carte d'identité de la société Bochereau

<b>Nom de l'entreprise</b>	Société Bochereau
<b>Statut juridique</b>	Société par Actions Simplifiées
<b>Capital</b>	7 500 euros
<b>Présidence</b>	Voisin Services
<b>Direction générale</b>	Philippe VOISIN
<b>Siège social :</b>	La Fontaine 49160 SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE
<b>Etablissement :</b>	ZI Nord – rue des Landes 44190 GÉTIGNÉ
<b>Autres activités 2022</b>	Transports occasionnels et touristique
<b>Chiffre d'affaires 2022</b>	Intégré aux Transports Voisin
<b>Ressources 2022</b>	Dans un objectif de rationalisation de notre structure administrative, l'ensemble des activités à l'exception de celle de l'exploitation du petit train touristique, a été transféré à la société des transports Voisin en septembre 2021.

Son appartenance à la holding **Voisin Services** lui permet de bénéficier de l'assistance permanente des services centraux de la maison mère et de ses pôles de compétences :



## ► Site d'exploitation de Gétigné

L'établissement des Transports Bochereau rue des Landes à Gétigné situé à proximité du lieu d'exploitation du petit train touristique est doté de toutes les installations et de tous les équipements indispensables au bon fonctionnement du service :

- des locaux administratifs et sociaux ;
- un atelier de maintenance intégré ;
- un parking clos et sécurisé ;
- une station de lavage des matériels roulants.

L'exécution et le suivi de la convention sont placés sous la responsabilité du directeur d'exploitation **Laurent BEAUDOUX**, référent pour la Ville de Clisson. Il est son interlocuteur principal pour tous les aspects contractuels (engagements, éventuels avenants, ...), techniques (modifications de services, déviations, ...) et commerciaux (reportings, rapports d'activité, ...).

**Patrick HENRY**, Chef de centre assure la gestion du site et est à ce titre l'interlocuteur privilégié de la collectivité municipale pour tous les aspects de gestion quotidienne (réclamations, objets perdus, incidents, accidents, ...).

## 2. Compte-rendu financier

### a. Compte d'exploitation 2022

Le compte d'exploitation présenté ci-dessous est issu de la comptabilité analytique mise en place pour déterminer les recettes et les dépenses spécifiques à la circulation du petit train touristique.

Recettes	2022		
	Prévisionnel	Réalisé	Variation
Billetterie	20 475,00	11 501,82	-43,83%
- commissionnement Office de tourisme	-3 071,00	0,00	-100,00%
Publicité	5 324,00	1 328,00	-75,06%
Compensation pour contrainte de service public	29 419,00	32 032,35	8,88%
<b>Total annuel H.T.</b>	<b>52 147,00</b>	<b>44 862,17</b>	<b>-13,97%</b>
Dépenses	2022		
	Prévisionnel	Réalisé	Variation
Frais de roulage	1 450,00	3 601,09	148,35%
Frais de conduite	13 279,00	14 905,00	12,24%
Coût véhicule/Assurances	21 500,00	21 329,00	-0,80%
Coût de commercialisation	5 000,00	2 277,05	-54,46%
Frais généraux	8 669,00	10 624,02	22,55%
Redevance annuelle	82,00	82,00	0,00%
<b>Total annuel H.T.</b>	<b>49 980,00</b>	<b>52 818,16</b>	<b>5,68%</b>
<b>Marge et aléas</b>	<b>2 167,00</b>	<b>-7 955,99</b>	<b>-467,14%</b>

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit d'exploitation qui s'explique par un contexte économique et social défavorable qui a vu le coût de l'énergie s'envoler et les frais de personnel fortement augmentés sous l'effet du niveau de l'inflation enregistré en 2022. Il continue également à être impacté par le choix opéré par notre entreprise de proposer à la clientèle un nombre de services toujours plus important par rapport à celui de l'année précédente. Notre décision de développement de l'activité se justifie bien sûr par le respect des engagements pris dans notre dossier de réponse à l'appel d'offre mais aussi par une nécessité d'amortir les frais fixes d'exploitation sur un volume d'activité plus important.

C'est également un argument commercial pour fidéliser des annonceurs publicitaires et pour en convaincre de nouveaux d'associer leur image à celui du petit train.

## b. Analyse des recettes

Le petit train touristique a produit ses premiers tours de roue le samedi 9 avril et a cessé de circuler le dimanche 6 novembre 2022. Il a fonctionné selon le calendrier suivant :

Mois	Jours	Fonctionnement
Avril	Du 9 au 24 et le 30 soit <b>17</b> jours	3 tours par jour
Mai	Le 1 <sup>er</sup> , les 7 & 8 et du 26 au 29 soit <b>7</b> jours	3 tours par jour
Juin	Du 4 au 6 et les 11 & 12 soit <b>5</b> jours	3 tours par jour
Juillet	Du 2 au 31 excepté les 13,17 et 18 soit <b>27</b> jours	3 tours par jour
Août	Du 1 <sup>er</sup> au 31 soit <b>31</b> jours	3 tours par jour
Septembre	Les 3 & 4, les 10 & 11, le 18 et les 24 & 25 soit <b>7</b> jours	3 tours par jour
Octobre	Les 8 & 9, le 15 et du 24 au 31 soit <b>11</b> jours	3 tours par jour
Novembre	Le 2 et du 4 au 6 soit <b>4</b> jours	3 tours par jour

Au titre de l'exercice 2022, le petit train a donc été utilisé **109 jours** soit 27 jours de plus que l'année précédente. Il a réalisé **327 tours** ce qui correspond à une progression de **33%** par rapport à l'édition 2021.

Notre engagement prévisionnel tablait sur 82 jours de circulation et la réalisation de 328 tours. Nous sommes totalement en phase sur le nombre de tours proposés à la clientèle mais pour l'atteindre nous avons privilégié le développement du nombre de jours de fonctionnement au détriment du nombre de tours accompli chaque jour (3 au lieu de 4). L'approche 2022 validée par la Ville de Clisson a été de considérer que l'ouverture du service plus tôt et plus dans la saison était une expérimentation à mener. Si les résultats ne sont pas concluants, l'expérience mérite cependant d'être poursuivie en 2023.

### ► Recettes billettiques

Le tableau présenté ci-après détaille les ventes de titres par période, par tarif et par catégorie :

Mois de circulation	TARIF PLEIN 6 €			TARIF REDUIT 4 €			TARIF FAMILLE 15 €			ENFANT (- de 3 ans)	RECETTES TOTALES HT	Nombre de pax
	Quantité	Recettes HT	Recettes TTC	Quantité	Recettes HT	Recettes TTC	Quantité	Recettes HT	Recettes TTC			
Avril	116	632,73	696,00	35	127,27	140,00	21	286,36	315,00	20	1 046,36	255
Mai	118	643,64	708,00	32	116,36	128,00	13	177,27	195,00	12	937,27	214
Juin	47	256,36	282,00	12	43,64	48,00	6	81,82	90,00	9	381,82	92
Juillet	390	2 127,27	2 340,00	116	421,82	464,00	36	490,91	540,00	52	3 040,00	702
Août	587	3 201,82	3 522,00	116	421,82	464,00	67	913,64	1 005,00	16	4 537,28	987
Septembre	92	501,82	552,00	31	112,73	124,00	16	218,18	240,00	3	832,73	190
Octobre	85	463,64	510,00	19	69,09	76,00	6	81,82	90,00	6	614,55	134
Novembre	18	98,18	108,00	0	0,00	0,00	1	13,64	15,00	2	111,82	24
<b>Total annuel</b>	<b>1 453</b>	<b>7 925,46</b>	<b>8 718,00</b>	<b>361</b>	<b>1 312,73</b>	<b>1 444,00</b>	<b>166</b>	<b>2 264</b>	<b>2 490</b>	<b>120</b>	<b>11 501,83</b>	<b>2 598</b>

La billetterie supportant une T.V.A. au taux de 10%, nous avons comptabilisé des encaissements à hauteur de **11 501 € HT**.

On enregistre un différentiel de -43.83% avec le montant de la recette commerciale prévue du fait bien sûr d'un environnement peu favorable se traduisant notamment par une période canicule intense qui a fortement affecté la fréquentation du petit train mais également un contexte économique marqué par une poussée inflationniste qui contraint le budget des ménages.

La recette moyenne par tour s'établit à 35.17€€ HT pour un montant budgété de 62.42€ HT. Elle se comprime très fortement par rapport au niveau atteint l'année précédente qui était pour rappel à 51.65€.

C'est toujours en août que les meilleurs résultats sont obtenus avec une recette moyenne au tour qui atteint 48.79€ HT suivi du mois de mai à 44.63€ HT. Les jours de circulation du mois de juin restent décevants avec 25.45€ HT perçus par tour et ceux du mois de novembre le sont encore plus avec une recette par tour de 9.32€ HT. Les conditions climatiques, les événements locaux, les effets du calendrier et la situation sociale du pays viennent naturellement expliquer les variations constatées. Il est difficile d'en tirer de quelconques conclusions pour réorienter l'offre 2023.

La crise sanitaire a conduit l'Office de Tourisme du Pays du Vignoble de Nantes à suspendre une nouvelle fois la convention de dépôt-vente signée en 2019. De ce fait, la vente de billets a été assurée pendant toute la saison par les conducteurs.

### ► **Recettes publicitaires**

Après avoir finalisé le calendrier de fonctionnement avec l'Office du tourisme, nous avons lancé pendant tout le premier trimestre 2022 une campagne de souscription en sollicitant les annonceurs déjà partenaires et en élargissant la prospection aux établissements régionaux à vocation touristique. Les incertitudes liées au contexte et aux répercussions de la crise internationale ont de nouveau contrarié nos démarches commerciales avec des opérateurs du monde touristique très fragilisés après deux années de pandémie et peu enclin à investir dans des budgets promotionnels.

Quatre établissements ont toutefois accepté d'apporter leur soutien à des conditions financières encore revues à la baisse :

<b>INSERTIONS PUBLICITAIRES</b>	<b>Quantité</b>	<b>Dimensions</b>	<b>Total HT</b>	<b>Total TTC</b>
VIGNES EN SELLES	1	1070 x 400	400,00	480,00 €
LES CROISIERES SAINT-FELIX	1	600 x 700	214,00	256,80 €
MUSEE PAPIER LIVEAU	2	1010 X 400	500,00	600,00 €
TRANSPORTS VOISIN	1	600 x 700	214,00	256,80 €
<b>Recettes Panneaux publicitaires</b>			<b>1 328,00</b>	<b>1 593,60 €</b>

Le niveau des recettes publicitaires reste bien en deçà de nos attentes (- 3 966€).

Notre engagement à reverser à la collectivité 50% de l'excédent de recettes, n'a donc pas vocation à s'appliquer sur l'exercice 2022.

### ► Compensation pour contrainte de service public

Conformément à l'article 6 de la convention d'affermage signée le 27 juin 2019, la compensation pour contrainte de service public fait l'objet d'une actualisation annuelle à la date d'anniversaire de la convention par application de la formule suivante :

$$- \text{RPA} = \text{RPo} \times (0.05 + 0.95 \times ((0.20 \text{ gazole}) + (0.80 \text{ taux horaire})))$$

RPA = montant de la compensation actualisée

RPo = montant de la compensation d'origine

Gazole = indice mensuel des prix à la consommation du gazole publié sur le site internet

« insee.fr » - identifiant : 1764283

Salaire : taux horaire de la grille de la convention collective des transports routiers de voyageurs – coefficient 140V

Le résultat de la formule pour l'exercice 2022 s'établit à +10.20% :

	<u>Gazole</u>	<u>Taux horaire</u>
Indice d'origine - avril 2019	127,27	10,6149
Indice d'actualisation connu en juillet 2022	169.90	11.1471
Pondération	0,20	0,80

Les relevés d'indices sont joints en annexe 4.

La convention prévoit également que la compensation est susceptible d'être diminuée en fonction du poste de charges « Coût véhicule » qui est proratisé en fonction de l'utilisation réelle du petit train. Ce dernier ayant été utilisé deux jours en dehors de la DSP pour le compte d'EXPOVAL à Vallet, une somme de 387.39€ est déduite de la compensation actualisée :

$$- 21\,500.00\text{€} \times 2 \text{ jours d'utilisation hors DSP} / 111 \text{ jours d'utilisation en 2022.}$$

## c. Analyse des dépenses

### ► Frais de roulage

Le tour de ville se fait sur une distance de 6.8 kilomètres et le lieu de remisage du petit train est distant de 2.4 kilomètres du point de départ de la visite (Place du Minage).

Sur une journée type à trois tours, le petit train parcourt une distance totale de 25.2 kilomètres (2.4 + 6.8 + 6.8 + 6.8 + 2.4).

Nous avons dénombré 109 journées type en 2022 soit un kilométrage total annuel de 2 746.

En 2022 et en service commercial, le petit train a réalisé **2 223.60** kilomètres soit **+7.61%** de plus que l'année précédente.

Il a consommé 1 620.61 litres de carburant B100 au prix moyen de 1.572€ HT soit un coût annuel de **2 548.09€**. Ce poste de charge est forte augmentation sur un an (+33%) en raison de la flambée des matières premières enregistrée après le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Au niveau des coûts d'entretien, la visite technique réglementaire et des interventions diverses qui ont généré 12 heures de main-d'œuvre à 42 €/heure ont généré une charge totale de **1 053 €**.

### ► Frais de conduite

Sur une journée type à trois tours, un conducteur génère 5 heures de travail. Il est rémunéré 3 heures pour un service à un seul tour.

Le temps de travail annuel s'élève en 2022 à 545 heures (109 jours à 5 heures).

Le taux horaire s'établit à 22.33€ tenant d'une revalorisation de 5% des salaires en 2022 (annexe 2 : décompte du taux horaire).

Nous avons versé 24 primes de travail le samedi (coût unitaire chargé : 33.41€) et 28 primes de travail le dimanche & jours fériés (coût unitaire chargé : 66.82€).

Les frais de conduite s'établissent à **14 841.22 €**.

### ► Coût véhicule/Assurances

Le petit train a été acquis au prix de 85 000€ HT soit un prix un peu moins élevé que celui prévu.

Nous l'amortissons sur la durée de la délégation à savoir 5 ans avec une valeur résiduelle à 0 (immatriculé en 2005, il n'aura plus de valeur commerciale) et un taux de frais financier de 1.3%. L'annuité s'élève à la somme de **17 669.00€**.

L'assurance du véhicule et des personnes transportées est de **2 154.00 montant** stable par rapport à l'année précédente.

Comme annoncé, nous avons procédé avant l'ouverture du service en 2022 à une rénovation des 3 wagons du petit train. Les toitures et l'ensemble des panneaux avant, arrière et latéraux ont été



changés pour un coût total de 7 530.00€ HT. Ce montant est amorti sur 5 ans ce qui représente une charge de 1 506€ sur 2022.

Le coût total annuel du véhicule s'élève donc à la somme de **21 329.00€**.

### ► Coût de commercialisation

Nous avons prospecté auprès des commerces de proximité de Clisson, de Vallet, des Musées, des prestataires d'activités de Loisirs, des vignobles, des restaurateurs et des hôteliers (Vallet, Clisson, Boussay, Haute-Goulaine, le Pallet, Vertou, ...) de la Région nantaise et vendéenne. La démarche a été faite par écrit avec l'envoi d'une affiche promotionnelle à apposer dans chaque site sollicité. Des relances téléphoniques ont été effectuées auprès des établissements démarchés pour souscrire à un panneau publicitaire.

La Ville de Clisson et l'Office de tourisme du Vignoble Nantais ont promotionné le petit train touristique sur leur site internet et sur les réseaux sociaux.

Les supports de communication sont repris en annexe.

Notre chargée de communication Anaïs VERGER a consacré 5.29% de son temps de travail annuel à la conception des supports, à leur déploiement et à leur suivi ainsi qu'aux démarches commerciales directes.

Sa rémunération annuelle chargée s'élevant à 43 049.64€, le travail accompli par Anaïs pour le compte de la délégation s'établit à **2 277.05€**.

### ► Frais généraux

Ils sont évalués en proportion de ce qu'ils représentaient réellement dans la société en 2019 par rapport aux charges directes totales générées soit un taux de 26.67%.

Pour la délégation en 2022, cela représente donc un montant de **10 624.02€** (3 601.09 + 14 905.00 + 21 329.00) x 26.67%.

### ► Redevance annuelle

Une redevance annuelle forfaitaire d'occupation du domaine public occasionne une dépense de 82.00€ sur l'exercice 2022.

### 3. Compte-rendu technique

#### a. Bilan du service assuré et préconisations

Au niveau de la fréquentation, nous avons tablé pour l'exercice sur un nombre de 5 119 clients représentant 15.6 personnes en moyenne par tour.

Nous avons accueilli réellement **2 598** clients pour 327 tours soit un nombre moyen de 8 personnes. Ce résultat est plus faible que celui de 2021 qui lui était de 12.

	Mois de circulation	TARIF PLEIN	TARIF REDUIT	TARIF FAMILLE	ENFANT (- de 3 ans)	TOTAL	
Nombre de tickets	Avril	116	35	21	20	192	9,14%
	Mai	118	32	13	12	175	8,33%
	Juin	47	12	6	9	74	3,52%
	Juillet	390	116	36	52	594	28,29%
	Août	587	116	67	16	786	37,43%
	Septembre	92	31	16	3	142	6,76%
	Octobre	85	19	6	6	116	5,52%
	Novembre	18	0	1	2	21	1,00%
	<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>1453</b>	<b>361</b>	<b>166</b>	<b>120</b>	<b>2100</b>	
		69,19%	17,19%	7,90%	5,71%		
	Mois de circulation	TARIF PLEIN	TARIF REDUIT	TARIF FAMILLE	ENFANT (- de 3 ans)	TOTAL	
Nombre de clients	Avril	116	35	84	20	255	
	Mai	118	32	52	12	214	8,24%
	Juin	47	12	24	9	92	3,54%
	Juillet	390	116	144	52	702	27,02%
	Août	587	116	268	16	987	37,99%
	Septembre	92	31	64	3	190	7,31%
	Octobre	85	19	24	6	134	
	Novembre	18	0	4	2	24	
	<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>1453</b>	<b>361</b>	<b>664</b>	<b>120</b>	<b>2598</b>	
		55,93%	13,90%	25,56%	4,62%		

La répartition des titres vendus reste assez semblable à celle des années précédentes.

Le billet plein tarif représente toujours la plus forte proportion des ventes de titres mais son poids reste un peu plus réduit lorsque l'on observe la répartition en nombre de personnes transportées. Le titre « Famille » maintient une réelle attractivité en termes de fréquentation ce qui n'est nullement surprenant en regard de la nature de l'activité. Les enfants de moins de trois ans sont décomptés tout en rappelant qu'ils bénéficient d'une gratuité.

L'attractivité est bien sûr variable d'un mois sur l'autre, allant d'une moyenne de 32 clients par jour en août à 6 en novembre. Il reste que sur l'été période propice à une plus forte affluence, la fréquentation a été nettement plus faible que les années précédentes. Nul doute que les conditions climatiques et le contexte économique sont les causes majeures de ce recul.

<b>Fréquentation moyenne par jour</b>	Avril	15
	Mai	31
	Juin	18
	Juillet	26
	Août	32
	Septembre	27
	Octobre	12
	Novembre	6
	<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>24</b>

Le tableau ci-dessous montre la répartition de la clientèle selon les jours de la semaine :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	TOTAL
Nombre total de clients	220	351	279	371	250	538	589	2598
	8,47%	13,51%	10,74%	14,28%	9,62%	20,71%	22,67%	
Nombre moyen de clients	17	27	23	31	19	22	27	

Même s'il est difficile de tirer des enseignements précis compte tenu des variations importantes dans le nombre de jours de circulation selon les jours de la semaine (12 mercredis et jeudi contre 24 samedis), on peut toutefois être surpris d'observer qu'en moyenne un jeudi est plus attractif qu'un dimanche.

Il reste qu'une ouverture du service tous les jours de la semaine en juillet et en août demeure une évidence commerciale et touristique.

Pour les autres périodes de l'année seul le week-end, les jours fériés, les jours de festivité et les jours de pont continueront à être privilégiés.

Nous suggérons une évolution de service dès lors que nous aurons retrouvé des conditions d'exploitation moins contraintes à savoir l'augmentation du nombre de tours journaliers en le faisant passer de 3 à 4.

## **b. Etat des personnels affectés**

Cinq conducteurs titulaires ont conduit le petit train en 2022 :

NOM - Prénom	Date d'embauche	Coefficient professionnel
CASSIN Philippe	22/02/2016	140 V
DESOMBRE Emmanuel	21/03/2022	140 V
DUMOUTIER Clément	01/07/2015	140 V
GOBBÉ Patrice	09/03/2018	140 V
SMAINI Fathia	02/03/2015	140 V

Tous ont bénéficié d'une formation préalable de conduite du petit train et de reconnaissance du circuit touristique.

Aucun incident significatif n'a été à déplorer durant toute la période d'exploitation à l'exception d'un problème technique le 1<sup>er</sup> août qui a immobilisé le véhicule toute la journée. Aucun accident n'a été enregistré.

Au niveau des autres collaborateurs intervenants sur le marché, on peut citer :

- Laurent BEAUDOUX en tant que Directeur d'exploitation ;
- Patrick HENRY et Gaëtan RICOU pour la gestion quotidienne de l'activité ;
- Anaïs VERGER, chargée de communication ;
- Philippe PINEAU et Emmanuel DEFONTAINE pour le suivi technique du petit train ;
- Delphine GRAY pour la partie « Ressources humaines » ;
- Béatrice BELAT pour le suivi comptable ;
- Laurent VÉRITÉ en tant que responsable marketing.

### **c. Etat des travaux à envisager**

L'exploitation du petit train n'a pas posé de problème particulier en 2022. Les travaux de rénovation des 3 wagons ont été réalisés. Pour réduire considérablement les conséquences environnementales d'un véhicule qui tend à surconsommer du fait du parcours, des arrêts répétés et du poids total en charge, nous avons fait rouler pendant toute la saison 2022 le petit train au **B100**, carburant produit à partir de 100% de colza cultivé en France. Si cela peut occasionner une petite gêne olfactive (odeur de friture), il reste que le petit train ne produit plus de particules, polluant dangereux surtout en zone urbaine. Le bilan écologique s'en trouve fortement amélioré.

### **d. Compte rendu des relations avec les usagers**

Nous n'avons enregistré aucune réclamation commerciale et nos conducteurs ne nous ont remonté aucun incident ou même difficulté avec la clientèle.

### **e. Analyses des installations**

Nous n'avons aucune remarque à formuler concernant les installations mis à notre disposition.

## f. Éléments de comparaison avec les exercices précédents

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des recettes commerciales, de l'attractivité du service et des charges de production de l'exercice 2022 par rapport à celui des trois années précédentes :

	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021	Variation 2022/2020	Variation 2022/2019
<b>Données d'entrée :</b>							
Nombre de jours de circulation	61	63	82	109	32,93%	73,02%	78,69%
Nombre de tours	181	192	246	327	32,93%	70,31%	80,66%
<b>Recettes totales nettes :</b>	<b>43 837,73</b>	<b>44 391,61</b>	<b>44 117,26</b>	<b>44 862,54</b>	<b>1,69%</b>	<b>1,06%</b>	<b>2,34%</b>
Recettes billettiques (HT) :	11 572,37	13 234,09	12 706,82	11 502,19	-9,48%	-13,09%	-0,61%
<i>dont plein tarif</i>	6 992,73	8 683,64	7 161,82	7 925,46	10,66%	-8,73%	13,34%
<i>dont tarif réduit</i>	1 614,55	1 716,36	1 516,36	1 312,73	-13,43%	-23,52%	-18,69%
<i>dont tarif "Famille"</i>	2 659,09	2 700,01	3 913,64	2 264,00	-42,15%	-16,15%	-14,86%
<i>dont tarif "Groupe"</i>	306,00	134,09	115,00	0,00	-100,00%	-100,00%	-100,00%
Commissionnement Office de tourisme	-1 897,14	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	#DIV/0!	-100,00%
Publicité	2 070,00	1 640,00	1 369,00	1 328,00	-2,99%	-19,02%	-35,85%
Compensation pour contrainte de service public	32 092,50	29 517,52	30 041,44	32 032,35	6,63%	8,52%	-0,19%
Recette moyenne par jour (HT)	189,71	210,06	154,96	105,52	-31,91%	-49,77%	-44,38%
Recette moyenne par tour (HT)	63,94	68,93	51,65	35,17	-31,91%	-48,98%	-45,00%
<b>Dépenses totales :</b>	<b>40 974,33</b>	<b>41 927,72</b>	<b>45 253,69</b>	<b>52 818,16</b>	<b>16,72%</b>	<b>25,97%</b>	<b>28,91%</b>
Frais de roulage	1 520,85	2 591,87	3 088,93	3 601,09	16,58%	38,94%	136,78%
Frais de conduite	7 679,75	8 217,02	10 634,14	14 905,00	40,16%	81,39%	94,08%
Coût véhicule/Assurances	19 969,00	19 969,00	19 823,00	21 329,00	7,60%	6,81%	6,81%
Coût de commercialisation	3 968,20	2 859,36	2 678,88	2 277,05	-15,00%	-20,37%	-42,62%
Frais généraux	7 779,53	8 208,46	8 946,74	10 624,02	18,75%	29,43%	36,56%
Redevance annuelle	57,00	82,00	82,00	82,00	0,00%	0,00%	43,86%
<b>Marge et aléas :</b>	<b>2 863,40</b>	<b>2 463,89</b>	<b>-1 136,43</b>	<b>-7 955,62</b>	<b>600,05%</b>	<b>-422,89%</b>	<b>-377,84%</b>
Nombre total de clients :	<b>2 572</b>	<b>2 885</b>	<b>3 010</b>	<b>2 598</b>	<b>-13,69%</b>	<b>-9,95%</b>	<b>1,01%</b>
<i>dont en moyenne par jour</i>	42,16	45,79	36,71	23,83	-35,09%	-47,96%	-43,48%
<i>dont en moyenne par tour</i>	14,21	15,03	12,24	7,94	-35,13%	-47,17%	-44,12%

## g. Propositions de modifications de tarifs et d'évolution de services

Compte tenu de la perte d'attractivité enregistrée en 2022, nous suggérons de revoir la grille tarifaire en baissant le prix du « Plein tarif » à 4€ au lieu de 6€, le « Tarif réduit » à 3€ au lieu de 4€ et le « Tarif famille » à 10€ au lieu de 15€.

Pour faciliter les transactions, nous équiperons nos conducteurs d'un TPE pour faciliter les paiements.

Nous suggérons de donner la possibilité aux clients de s'arrêter au Parc de la Garenne Lemot et de reprendre le petit train lors du trajet suivant.

#### **4. ANNEXES :**

- 1 : Autorisation préfectorale de circulation
- 2 : Décompte du taux horaire de conduite
- 3 : Supports de communication et publications
- 4 : Indices d'actualisation de la compensation